

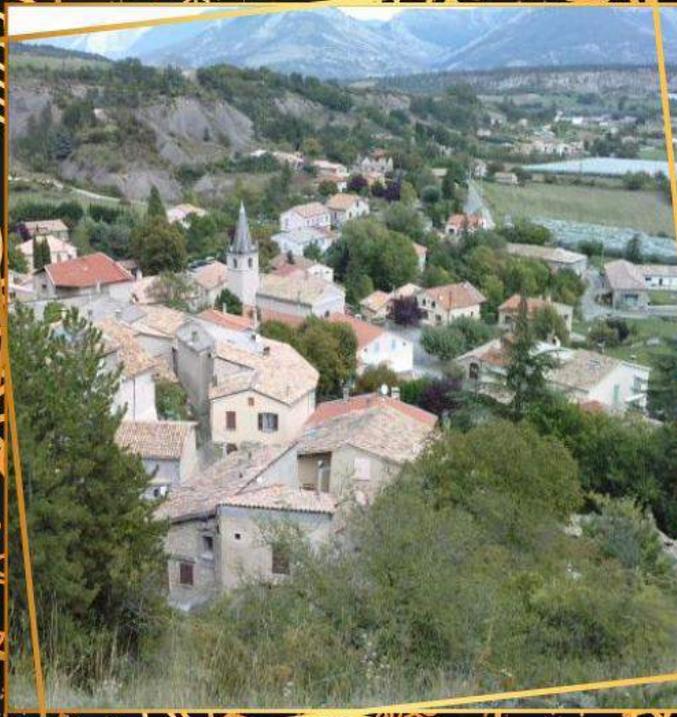


Commune de Trescléoux

N°11

Décembre 2019

BULLETIN MUNICIPAL



Joyeuses Fêtes

SOMMAIRE

- En direct du conseil
- Vie communale
- Vie associative
- Infos pratiques

[#MaCommuneJyTiens](#)





Chères Trescléousiennes, Chers Trescléousiens,

Déjà décembre et ses journées plus courtes avec de longues soirées à la maison. Je pourrais vous suggérer de profiter de ces moments au chaud et en famille... en tout cas c'est ce que j'espère que vous aurez la chance de faire.

Décembre, cette année encore, c'est un climat social tendu et difficile ; en 2018 nous avons vécu au rythme des samedis de manifestations des gilets jaunes et aujourd'hui c'est la grève...

Je pense aussi aux importants dégâts matériels et humains causés par les intempéries de novembre, surtout à toutes ces familles qui ont perdu un être cher ou qui se retrouvent sans toit.

A Trescléoux nous avons aussi eu beaucoup d'eau, de pluie, la Blaisance est sortie une fois de plus de son lit mais personne n'a subi de dégâts majeurs.

Alors sachons nous réjouir de notre chance, et si nous y arrivons, profitons des douceurs et des festivités qui accompagnent la fin de l'année.

Comme à l'accoutumée, notre village est illuminé pour notre plus grand plaisir et je vous donne rendez-vous le 25 janvier 2020 pour la cérémonie des vœux.

Joyeux Noël à vous tous !

Bien à vous

Muriel Muller

BULLETIN SEMESTRIEL

Décembre 2019

Directeur de publication : Muriel MULLER

Conception et rédaction : Marie-pierre SAMUEL

Crédit photos : Mairie de Trescléoux, les associations.

Impression : Mairie de Trescléoux

MAIRIE DE TRESCLEOUX

Chemin Neuf

Le village

05700 TRESCLEOUX

Tél : 04 92 66 22 01—Fax : 04 92 66 37 78

Courriel : mairie.trescleoux@orange.fr

Site internet : trescleoux.fr

Responsable secrétariat : Solange TRUCHET

Horaires :

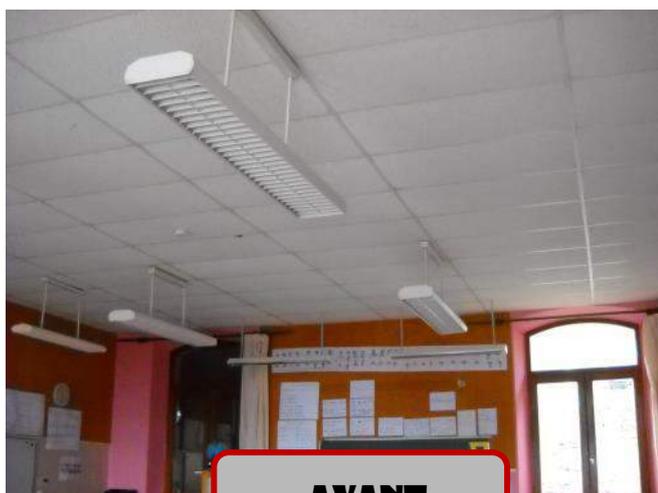
Lundi et jeudi de 8h30 à 12h00

Mardi et vendredi de 15h00 à 18h30

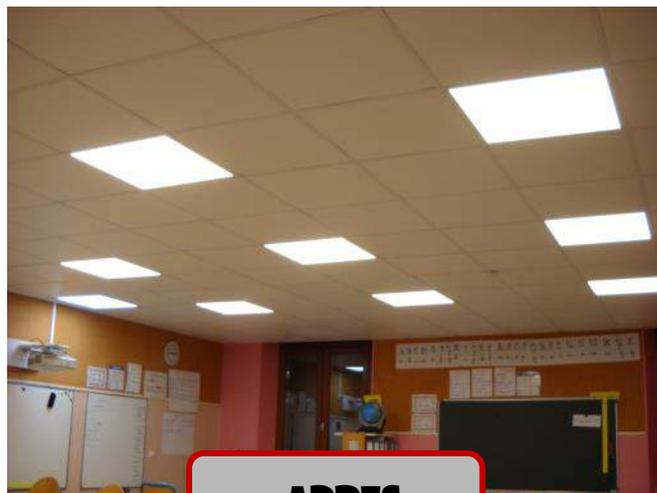
**Le maire reçoit tous les lundis et jeudis après-midi
sur rendez-vous**



➔ Réfection plafond école



AVANT



APRES

Durant les grandes vacances scolaires, des travaux de maçonnerie et d'électricité ont été entrepris sur le plafond de l'école. Les néons ont été supprimés et remplacés par des lampes LED adaptées fournissant une meilleure luminosité. Le plafond a été rabaissé assurant une économie d'énergie.

➔ Pose barrière de protection église

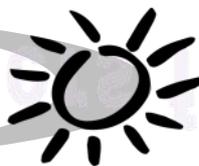


Dans la continuité des travaux de mise en conformité des bâtiments recevant du public, une barrière de protection a été apposée sur le parvis de la paroisse Sainte-Agathe.

Concours des quartiers fleuris



Retour en images...



**Inauguration
Fontaine de
Picard**

A l'occasion du concours des quartiers fleuris qui a eu lieu le samedi 22 juin 2019 et remporté par le quartier « Coin de Ville », la fontaine de Picard a été inaugurée suite à sa complète réfection en 2018.



**Inauguration
Verger
Conservatoire**



A l'initiative de l'association « Les Amis de Trescléoux » et en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales et le soutien de la commune, un verger de conservation et de démonstration a été implanté dans le quartier du stade lieudit « Treschatel ». Dans un souci de préservation du

patrimoine génétique arboricole fruitier d'intérêt local et régional, un programme a été signé entre les trois partenaires. Ce verger aura pour fonction de favoriser l'information et une prise de conscience du public sur la sauvegarde et la gestion d'un patrimoine en voie de disparition. Il aura un intérêt pédagogique et sera ouvert au public dans le cadre d'activités organisées par Les Amis de Trescléoux et le Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales. Les espèces retenues sont les perdrigons rouges ou violets et pommiers Pointue de Trescléoux. Environ 20-25 arbres ont été plantés.

**COMPTES
RENDUS
CONSEILS
SUR
SITE
INTERNET**

<https://trescleoux.fr>

TOUS LES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX SONT
DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE :
« VIE MUNICIPALE-EN DIRECT DU CONSEIL—COMPTES RENDUS

Retrouvez également toutes les actualités et mises à jour



Vie municipale ▾ Services municipaux ▾ Vivre à Trescleoux ▾ Infos pratiques ▾ Droits & Démarches Contact ▾ ↓



Gestion des déchets

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch (CCSB) a adopté le rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers de l'année 2018, par délibération n°167.19 du 30 juillet 2019. Le conseil municipal en a pris acte lors du dernier conseil municipal. Ce rapport est consultable sur le site de la commune <https://trescleoux.fr/infos-pole-environnement/>

Ces décisions de nouveaux horaires s'intègrent dans la volonté de contenir les coûts face à l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP : +29% entre 2017 et 2023), tout en rendant un service de qualité. Cela permettra aussi de faciliter l'accès aux usagers tout en assurant un accueil par les agents de déchetterie.

Ces modifications horaires ne changent en rien les règles qui régissent la fréquentation ou les déchets acceptés et triés. Le dernier accès autorisé aux déchetteries : 10 minutes avant la fermeture.

Contact : Service des déchetteries – pôle environnement de la CCSB
Carrefour du 8 mai 1945 – 05300 Garde-Colombe Mail : environnement@sisteronais-buech.fr Tel : 04.92.66.25.49

Déchetteries : les nouveaux horaires pour harmoniser le territoire.

Après l'harmonisation des pratiques et la sécurisation des sites pour les employés et les usagers, c'est désormais au tour des plages horaires d'être redéfinies.

Les déchetteries fonctionneront par saison : une saison basse (1^{er} octobre au 31 mars) et une saison haute (du 1^{er} avril au 30 septembre).

Nouveaux horaires à compter du 1^{er} janvier (saison basse) :

du 1er octobre au 31 mars												
	lundi		mardi		mercredi		jeudi		vendredi		samedi	
LAZER	8h30-12h	13h30-17h										
ORPIE RRE	8h30-12h		8h30-12h		8h30-12h				8h30-12h		8h30-12h	
RIBIER S	8h30-12h	13h30-17h										
ROSA NS	8h30-12h	13h30-17h			8h30-12h		8h30-12h	13h30-17h			8h30-12h	
SERRE S	8h30-12h	13h30-17h			8h30-12h	13h30-17h			8h30-12h	13h30-17h	8h30-12h	

Nouveaux horaires à compter du 1^{er} avril (saison haute) :

du 1er avril au 30 septembre												
	lundi		mardi		mercredi		jeudi		vendredi		samedi	
LAZER	8h-12h	13h30-17h30	8h-12h	13h30-17h30	8h-12h	13h30-17h30	8h-12h	13h30-17h30	8h-12h	13h30-17h30	8h-12h	13h30-17h30
ORPIE RRE	8h-12h		8h-12h		8h-12h				8h-12h		8h-12h	17h30
RIBIER S	8h-12h	13h30-17h30	8h-12h	13h30-17h30	8h-12h	13h30-17h30	8h-12h	13h30-17h30	8h-12h	13h30-17h30	8h-12h	13h30-17h30
ROSA NS	8h-12h	13h30-17h30			8h-12h		8h-12h	13h30-17h30			8h-12h	
SERRE S	8h-12h	13h30-17h30	8h-12h	13h30-17h30	8h-12h	13h30-17h30			8h-12h	13h30-17h30	8h-12h	



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



Recensement de la population Du 16 janvier au 15 février 2020

Sur la commune
de Trescléoux

COMMENT ÇA MARCHE ?

 **Avant la collecte :** La commune recrute les agents recenseurs. L'INSEE participe à leur formation et constitue le répertoire d'adresses à recenser. Les agents recenseurs effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage.

 **Pendant la collecte :** Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent les identifiants de connexion au site Le-recensement-et-moi.fr. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer. La commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

 **Après la collecte :** Le maire de la commune signe le récapitulatif de l'enquête. La commune envoie les questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee, les réponses par internet arrivent directement. L'Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.

À QUOI ÇA SERT ?

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Connaître la population française

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Définir des moyens de fonctionnement des communes

De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.



Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies....

Prendre des décisions adaptées pour la collectivité

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc...), déterminer les moyens de transport à développer....



Le recensement de la commune va se dérouler du 16 janvier au 15 février 2020.

L'agent recenseur sera :
Mathilde Samuel.

Merci de lui réserver le meilleur accueil !



La facturation de l'eau est en cours pour l'année 2019. Voici le bilan de l'année 2018 concernant la qualité de l'eau distribuée sur la commune de Trescléoux.

Possibilité
de Payer
par internet



INFORMATIONS SUR LA QUALITE DE L'EAU DU RESEAU PUBLIC EN APPLICATION DE L'ARRETE DU 10 JUILLET 1996

Qualité de l'eau distribuée sur la commune de : **TRESCLEOUX**

Qualité de l'eau distribuée - BILAN DE L'ANNEE 2018

Exploitant : TRESCLEOUX (MAIRIE DE) - Gestionnaire du réseau : TRESCLEOUX (MAIRIE DE)

Protection des captages d'eau potable

2 captage(s) d'eau potable alimente(nt) le(s) réseau(x). L'état d'avancement des procédures de protection de ce(s) captage(s) est le suivant : 1 Procédure(s) de protection terminée(s), 1 Procédure(s) de protection en cours.

Bactériologie : Recherche de micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur de pollution. Seules les non-conformités aux limites de qualité concernant les paramètres Escherichia Coli et Entérocoques ont été retenues.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb de prélèvements non conformes	% de conformité
TRESCLEOUX ENSEMBLE	6	1	83,3 %

Dureté : Minéralisation de l'eau. Teneur en calcium et magnésium (calcaire). Pas de norme réglementaire.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Moyenne	Mini	Maxi	conclusion
TRESCLEOUX ENSEMBLE	2	23,8	23,1	24,5	Eau calcaire.

Nitrates : Elément fertilisant présent naturellement dans l'eau. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des nitrates dans les ressources en eau. La teneur en nitrates doit être inférieure à 50 mg/L.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb de prélèvements non conformes	Moyenne en mg/L	Mini en mg/L	Maxi en mg/L
TRESCLEOUX ENSEMBLE	2	0	0,8	0,6	0,9

Fluor : Oligo-élément présent naturellement dans les eaux. La teneur doit être inférieure à 1,5 mg/L.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb de prélèvements non conformes	Moyenne en mg/L	Mini en mg/L	Maxi en mg/L
TRESCLEOUX ENSEMBLE	1	0	0,14	0,14	0,14

Pesticides : Substance chimique utilisée pour la protection des récoltes (insecticides, désherbant...) - La concentration doit être inférieure à 0,1 µg/L.

Réseau(x)	Nb de prélèvements	Nb d'analyses de paramètres	Nb de mesures non conformes	Concentration maximale rencontrée en µg/l
TRESCLEOUX ENSEMBLE	1	167	0	0

Edité en mars 2019

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site: www.eaupotable.sante.gouv.fr
Retrouvez les restrictions de consommation de l'eau en cours sur : <https://www.paca.ars.sante.fr/restrictions-dusage-de-leau-destinee-la-consommation-humaine-en-region-paca>



Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

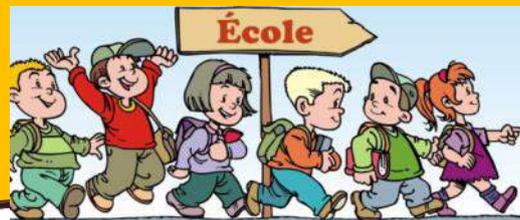


Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Vie communale



**Rentrée
scolaire
2019-2020**

Les enfants du RPI Garde-Colombe & Trescléoux ont repris le chemin de l'école le 2 septembre. Notre école accueille cette année 19 élèves répartis sur les 3 niveaux : CE2, CM1 & CM2.

Annaëlle Beau, Directrice aura en charge ce petit monde les lundi, mardi et jeudi et le vendredi les cours seront assurés par Emmanuel Reynaud.



Horaires :
8h45—12h
13h30—16h15

04 92 66 28 75



PARENTS DELEGUES

Madame JOUVE Claudie
Suppléante : Madame SAMUEL Melissa

Au mois de juin en collaboration avec la tatoueuse de Laragne-Montéglin, Kassie Tatoo, les élèves d'Annaëlle Beau, ont réalisé une fresque sous le préau de l'école. C'est un beau travail graphique avec des couleurs pétillantes fournissant le plus bel effet dans la cour de récré !!

Bravo à la professionnelle et aux artistes « en herbe » !



**APE LES TI
GOSSES COOL**

Suivez l'actualité de l'association des parents d'élèves sur les réseaux sociaux
Lesti Gossescool

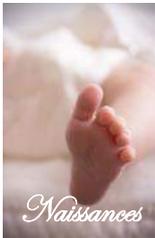
facebook



Cérémonie du
11 novembre



ETAT CIVIL



Naissances

- Le 27 octobre 2019 : **Ethan** fils de **Molly SAMUEL** et **Florian EYRAUD**

Nous adressons tous nos vœux de bonheur à Ethan et nos félicitations aux heureux parents, grands-parents et arrière-grands-parents.



Décès

- Le 6 juillet 2019 : **Paul COUTTON**
- Le 14 octobre 2019 : **Jean-Claude BIANCHINI**
- Le 22 novembre 2019 : **André « Titon » GASTON**

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles touchées par ces deuils



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Cet emplacement est spécialement dédié aux entreprises présentes sur notre commune. Nous continuerons de publier sur nos prochains bulletins les annonces de celles-ci.

☞ Pour ceux qui le souhaitent nous pouvons aussi publier une courte présentation de votre activité accompagnée d'une photo.

UN BRIN GIVRÉ

Vannerie traditionnelle d'osier
Entrelacs de végétaux sauvages
Atelier d'initiation
Réalizations personnalisées

Catherine DANDEL-ROMERO
Chemin Jean Blanc 05700 Trescléoux
07.68.43.27.19
vannerie05@netc.fr
Facebook : un brin givré
SIRET n° 51759814000021

L'abeille de Trescleoux

Apiculteur Recoltant

HERICOTTE sebastien
Lieu dit Le Monestier
05700 Trescleoux
06.48.09.50.46
s.hericotte@orange.fr

CARROSSERIE RIERA

S.A.S.U
06.50.83.54.52
07.69.94.13.32
artcar-riera@outlook.fr
La Tuilière
05700 Trescleoux

M.C TPM

m.c.lpm05@gmail.com
05700 Trescléoux
06 99 13 82 04
06 99 73 08 93

Elérys Beauté Esthétique

A domicile ou à l'institut d'Eyguians
sur rendez-vous au
06 83 27 08 48

Soins du Visage Beauté des mains et des pieds
Maquillage Soins minceur Soins du Corps
Epilations Vernis Semi-permanent

Facebook : Mélissa Stanhorne Elerys Esthetique Siren n°81068603000018

Rencontre
avec
Mélissa
Samuel

Esthéticienne passionnée depuis 2006, Mélissa a créé Elérys Esthétique en 2015 pour vous faire profiter de soins de beauté sans sortir de chez vous, sur le village de Trescléoux et ses environs. Puis, depuis juin 2019, un service supplémentaire : l'Institut de beauté Place d'Eyguians !!

Enfin, récemment jeune diplômée, professionnel de santé, en tant que Diététicienne Nutritionniste, Melissa vous accueillera avec plaisir pour une prise en charge personnalisée et des conseils en nutrition.

« Au plaisir de vous rencontrer et d'échanger »
Mélissa



L'Association « Les Arts au Soleil » nous présente le bilan des manifestations qu'elle a assurées tout au long de l'été 2019 :

« En juin et juillet : écriture du scénario « De la barque au pont du Buëch », pour l'association des Amis du Patrimoine de Lagrand.

Participation à l'EXPO « TRESC'ART » dans les rues du village

En août :

* « FÊTE DU PAIN » « JAZZ DANS LA RUE » aux

Orteaux chez la Famille LEBERT qui nous a prêté une fois de plus le four...et le pré...

Environ 80 personnes étaient présentes. Cette année, outre les habitués, nous avons noté la présence de personnes de tout le Canton, et même de toute la Communauté de communes (de nombreux élus aussi, Muriel Muller, une habituée, mais également Gérard Tenoux, Conseiller départemental qui était venu avec un groupe conséquent, famille et amis). Et puis cette année le temps était de la partie...

* Quelques spectacles dans le Champsaur à Ancelle (5 séances), Saint Léger les Mèlèzes (4 séances) et Chaillol (2 séances)

En octobre : Représentation de la pièce : « DE LA BARQUE AU PONT DU BUËCH », évocation historique de la barque qui pendant 5 siècles a permis la traversée du Buëch d'Eyguians à Saléon, suivi de l'évocation de la construction des ponts successifs de « PONT-LAGRANDE ».

Pour la fin de l'année (Décembre) « LES LETTRES DE MON MOULIN » à VAL BUËCH MEOUGE (goûter des anciens), « MOITIÉ DE POULET » à ASPRES SUR BUËCH et à LARDIER, pour le NOËL des enfants. Ainsi que la diffusion de quelques spectacles de PATIN/COUFFIN .

Pour 2020 : un projet « historique » avec « LES AMIS DE TRESCLEOUX »



**LES
ARTS AU
SOLEIL**



PROJETS ANIMATIONS POUR 2020

LES ARTS AU SOLEIL

Projet « historique » avec « LES AMIS DE TRESCLEOUX »

LE COMITÉ DES FETES

Février : Sainte-Agathe

Mardi gras/carnaval

8 mai : Repas dansant

20 juin : fête des associations

15/08 : tournoi de sixte

Sept/octobre : foire aux vins

Novembre : Fête Sainte-Catherine +
Beaujolais nouveau





Après le concours des quartiers fleuris, remporté par le Coin de Ville, et l'inauguration du Verger Conservatoire le 22 juin, les Amis de Trescléoux ont organisé une exposition sur l'eau du 20 juillet au 22 septembre :

« Installée au Centre Culturel de la Petite Eglise, cette exposition était axée sur le Canal du Grand Arrosage. Il y avait quelques documents sur le réseau d'eau potable, le réseau d'égouts, les inondations de novembre 2016. Ce canal existe depuis le Moyen Âge. Il fait environ 2 kms et la surface arrosable est de 23 hectares. En 1905, ont été réalisées les constructions en maçonnerie du barrage et d'un tunnel de 62 m de long au lieu-dit Panrient.

Pourquoi les travaux actuels ? Le canal est quasi exclusivement en terre. En 2014, le nouveau Président a constaté l'état de délabrement du canal et a décidé de le buser avec l'aide d'un autre arrosant. Les demi-buses construites font un mètre de long, 170 kg, une section de 40 x 40 cm. Nous les avons baptisées CANATREOUX pour Canal de Trescléoux. Ces buses sont fabriquées par l'association. Du matériel d'aide à la construction et à la manipulation a été construit en interne (moules, portiques, étriers, chariots). Il a fallu créer des zones de déchargement et de stockage des Canatréoux, le canal n'étant pas à côté de la route. Il y a plusieurs chantiers terminés ou en cours. L'ordre des chantiers a été choisi en fonction des urgences de délabrement du canal. Sur plus de 700 Canatréoux fabriqués, une centaine reste à poser. Le chantier le plus important a été le curage et le busage du tunnel de Panrient qui a duré 3 mois. Le tunnel fait 62 m de long, 1,20 m de haut, 0,80 m de large dans lequel se trouvaient environ 40 cm de limon qui a été sorti à la main. Les Canatréoux ont été posés au fur et à mesure du curage. Quelques visites de chantier ont été organisées.

Le 4 juillet, la Fontaine de Font Chabal a été remise en état avec l'aide des Randonneurs Laragnais. Le 19 août, une trentaine de personnes a participé au Barbecue Party au Stade. Louis Bonnet a fait danser la Tanvelle ! »



Agenda!

AMIS DE TRESCLEOUX MANIFESTATIONS POUR 2020

- 20 juin : Concours des Quartiers Fleuris
- 8 août : Grillade Party au Stade, après-midi : boules carrées
- mi-juillet : exposition sur le Bénin à la Petite Eglise
- 18 juillet : 15h : inauguration du Chemin Touristique
- du 18 juillet au 15 septembre : exposition sur le moulin et les fontaines à la Petite Eglise





DENEIGEMENT



Le service de déneigement est reconduit pour la saison 2019-2020

Toutes les conventions déjà signées restent valables.

➔ Pour pouvoir bénéficier du service de déneigement de la commune, **s'adresser directement en mairie.**

ELECTIONS



Les élections municipales se dérouleront pour le 1er tour le dimanche 15 mars 2020 et le 2ème tour le dimanche 22 mars 2020.

Depuis le 1er janvier 2019, l'inscription sur les listes électorales se fait tout au long de l'année jusqu'à quelques semaines avant un scrutin. Pour 2020 une permanence, pour la prise en compte des inscriptions donnant droit de vote aux municipales, aura donc lieu le **vendredi 7 février 2020.**



Vérifier votre inscription électorale

Site internet : service-public.fr

Lien direct :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>



RAMONAGE



Les propriétaires de logements sont tenus de faire visiter et ramoner leurs fours, cheminées au moins une fois par an. Un arrêté pris par le Maire est affiché et consultable en mairie.

LA TEMPÉRATURE IDÉALE PIÈCE PAR PIÈCE



Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.





Depuis 2011, un défibrillateur est disponible sur la façade de l'Agence Postale Communale. Une vidéo est également disponible sur notre site internet : <https://trescleoux.fr/infos-diverses/>

Vous êtes témoin d'un malaise cardiaque

4 gestes pour sauver 1 vie

1. Appelez ou faites appeler le 112
2. Massez
3. Defibrillez
4. Attendez les secours

Utiliser un défibrillateur est sans danger, c'est l'appareil qui analyse et décide de délivrer un choc.



RAPPEL

Depuis 2017 : modernisation des démarches administratives

- Permis/carte grise/
ants.gouv.fr
 - Carte identité/passeport
- Mairies de Laragne ou Serres**

OUPS.GOUV.FR

Vous avez droit à l'erreur

Ce nouveau site, destiné aux particuliers comme aux entreprises, répertorie les erreurs administratives les plus fréquentes et les conseils pour les éviter.

Le droit à l'erreur, qu'est-ce que c'est ? Le principe du droit à l'erreur repose sur un a priori de bonne foi et atteste de la possibilité pour chaque Français de se tromper dans ses déclarations à l'administration, sans risquer une sanction dès le premier manquement, chacun pouvant rectifier - spontanément ou au cours d'un contrôle - son erreur lorsque celle-ci est commise de bonne foi et pour la première fois.



Vous rencontrez des difficultés...

Vous rencontrez des difficultés (financières, familiales, professionnelles etc...) vous pouvez vous adresser à la Mairie qui vous dirigera si besoin vers l'un des services sociaux suivants :

Assistante sociale : Melle Estelle Rédigner **04 92 65 06 23**
Maison des solidarités à Laragne

Epicerie solidaire : **06 95 88 07 78** Place de la Fontaine à Laragne

Relais Services Publics du Laragnais **04 92 65 26 97** Place de l'église à Laragne

Relais Services Publics du Serrois **04 92 67 08 25** Rue des Jardins à Serres

Le Nez au Vent (vente d'objets de récup et occasions) **04 92 21 49 56** Route de Gap à Laragne

Croix Rouge **04 92 65 23 49** Rue du Château à Laragne

Joyeux Noël !



La distribution des colis de Noël pour nos aînés est prévue courant du mois de décembre



à noter...

2020

25 Janvier / 17 h 30 :
Vœux du maire

Janvier/février : recensement de la population du 16/01 au 15/02

Mars : élections municipales
15/03 et 22/03

10 Mai : Trail de la Paix

Bienvenue

NOUVEAU !



Un dépliant contenant des infos pratiques est désormais disponible en mairie

Vous venez de vous installer à Trescléoux, merci de vous faire connaître en mairie au plus tôt pour toutes les formalités : relevé de compteur d'eau, inscription sur les listes électorales, etc.....

Merci d'avance !



Numéros utiles :

Agence Postale : 04 92 66 22 00 / Ecole primaire : 04 92 66 28 75/ Mairie : 04 92 66 22 01
Communauté de Communes Sisteronais-Buëch (site internet : www.sisteronais-buech.fr)
Pole service à la personne : 04 92 67 19 44
Pole environnement ordures ménagères déchetterie : 04 92 66 25 49
Office de tourisme : 04 92 66 30 45
Gendarmerie de Laragne : 04 92 65 00 15 / Préfecture : 04 92 40 48 00
Pompiers : **18** / SAMU : **15** / Police : **17**